

Paiements Visa, MasterCard, Diners Club, Discover et Maestro à distance

Vue d'ensemble

Les cartes de crédit et de débit sont des moyens de paiement sûrs et pratiques acceptés dans le monde entier par les partenaires affiliés. Ils permettent aux clients de payer leurs achats sans espèces directement au point de vente, en utilisant un numéro d'identification personnel (NIP) ou en signant un justificatif. Parallèlement, le nombre de paiements à distance ne cesse de croître. En particulier dans le domaine de la vente par correspondance et dans le commerce électronique au moyen de terminaux fixes ou mobiles.

Paiement à distance signifie que les titulaires ne sont pas personnellement présents avec leur carte sur le lieu de vente et qu'ils ne paient donc pas sur place. SIX Multipay fait la distinction entre deux types de paiements à distance: Mail-/Phone-Order (paiements à distance par courrier, téléphone, fax) et Secure E-Commerce.

Dans les deux cas, les titulaires doivent vous communiquer leurs coordonnées, le numéro de leur carte et la date d'expiration de la carte de crédit. Par ailleurs, vous devez exiger le CVV2/CVC2, également appelé «chiffre de contrôle de la carte», sans quoi vous ne respectez pas les directives PCI DSS. Veuillez lire à ce sujet l'aide-mémoire «Directives pour la certification de sécurité PCI DSS des partenaires affiliés».

Préalable: contrat de paiements à distance

Vous ne pouvez pas accepter de paiements à distance si vous n'avez pas préalablement conclu un contrat de paiements à distance avec SIX Multipay. Ce contrat ainsi que les contrôles de sécurité correspondants servent de base légale à ce type de paiements.

Veillez noter que les cartes Maestro peuvent être acceptées moyennant un contrat Secure E-Commerce, mais pas avec un contrat Mail-/Phone-Order.



Le **commerce à distance Mail-/Phone-Order** comprend les transactions pour lesquelles la carte de crédit Visa, MasterCard, Diners Club et Discover est acceptée comme moyen de paiement lors des commandes téléphoniques et par correspondance. Par exemple en cas de commandes à l'aide d'un fax ou un bulletin de commande signé ou par téléphone.

Le **commerce à distance Secure E-Commerce** concerne par exemple le cas des magasins en ligne (Online Shop) qui offrent aux titulaires la possibilité de régler les achats de biens et de services avec leur carte. Les titulaires ne se trouvent pas personnellement sur le lieu de vente. La commande s'effectue généralement à l'aide de l'appareil électronique de l'utilisateur final (ordinateur, terminal, téléphone mobile, etc.). Le traitement de la transaction inclut la procédure d'autorisation, et la transmission des informations relatives au paiement s'effectue partiellement ou intégralement par voie électronique. Avec les nouvelles méthodes de paiement sécurisées «Verified by Visa» et «MasterCard SecureCode», la banque émettrice de la carte vérifie l'identité du titulaire à l'aide d'un mot de passe avant même l'autorisation. C'est un moyen efficace pour le commerçant de limiter au maximum les transactions frauduleuses, même si le titulaire ne s'est pas encore fait enregistrer pour cette nouvelle méthode de paiement.

Veillez tenir compte des risques

Vous devez requérir une autorisation auprès de SIX Multipay pour chaque opération de paiement à distance. De cette manière vous vous assurez que la carte est valable et que la limite de dépenses n'a pas été dépassée.

L'autorisation ne garantit toutefois pas que la commande est réalisée par le titulaire de la carte utilisée. Elle ne vous protège donc pas totalement contre le risque d'abus: c'est vous seul qui décidez si vous souhaitez procéder à la vente dans ces conditions.

Conseil: Vous avez la possibilité de vérifier si le nom et l'adresse de la commande concordent avec les données du titulaire de la carte en utilisant le formulaire «Vérification des données relatives au titulaire de la carte» que vous trouverez sur notre site Internet, sous Service/Aide-mémoire Téléchargement/E-Commerce/paiements à distance.

Important: En vertu de la protection des données, SIX Multipay ne peut pas obtenir de renseignements personnels concernant la ou le titulaire de la carte de certains pays.

Avec Secure E-Commerce, il est possible de réduire le risque de transactions abusives ou contestées grâce à l'authentification du titulaire de la carte lorsque le magasin en ligne utilise de manière active le logiciel de paiement correspondant (Merchant Plug-in, MPI).